

ARTICLE D'OPINION

Impact de l'intelligence artificielle sur le commerce international⁹

Par Avi Goldfarb et Dan Trefler, Rotman School of Management, université de Toronto of Management, University of Toronto

L'intelligence artificielle (IA) est une nouvelle technologie polyvalente qui promet d'augmenter la productivité et d'améliorer le bien-être. En l'espace d'une génération, elle transformera certains des principaux éléments du commerce international des marchandises (par exemple, véhicules autonomes) et des services (par exemple, services financiers). Il faut noter que les technologies d'intelligence artificielle sont déjà très répandues en Chine, qui devrait devenir un leader mondial de l'IA en moins d'une génération. Cette évolution pourrait bien entraîner une reconfiguration du commerce mondial.

Il est difficile de dire si cela se réalisera car la façon dont les produits basés sur l'IA seront commercialisés dépendra en grande partie des cadres réglementaires. Cela est déjà apparent. Certaines des plus grandes entreprises américaines en termes de capitalisation boursière (Google, Facebook et Amazon) n'ont pas accès au marché chinois en raison de la réglementation. De même, certaines des plus grandes entreprises chinoises par leur capitalisation boursière (Tencent et Alibaba) pourraient être exclues du marché américain pour des raisons de sécurité nationale.

Une tension fondamentale en matière de réglementation est à l'origine de ces obstacles au commerce basé sur l'IA. D'une part, les entreprises qui utilisent l'IA veulent un cadre réglementaire souple dans leur propre pays pour pouvoir collecter et diffuser des quantités massives de données, ce qui peut engendrer un nivellement par le bas en matière de réglementation. (Bien qu'en théorie, des règles de confidentialité strictes puissent conférer un avantage national, les données empiriques suggèrent un arbitrage entre la réglementation sur la protection de la vie privée et l'innovation). D'autre part, le déploiement exige souvent la mise en place de normes industrielles qui, si elles ne sont

pas coordonnées au niveau international, entraîneront une fragmentation des marchés mondiaux et des demandes de protection déguisée de la part des acteurs nationaux.

Pour illustrer ces deux forces, il est utile de les considérer dans le contexte d'une politique spécifique. La politique de protection de la vie privée est la plus importante des nombreuses réglementations intérieures qui ont une incidence sur l'avantage comparatif international dans le domaine de l'IA. Les progrès récents dans ce domaine ont été déterminés par les progrès de l'apprentissage automatique. L'apprentissage automatique est une technologie prédictive au sens statistique, qui consiste à recueillir des données et à les utiliser pour compléter les informations manquantes. En d'autres termes, les données sont aujourd'hui un élément clé de l'IA. Plus les entreprises auront accès à des données, plus elles pourront créer de l'intelligence artificielle capable de meilleures prédictions. Une plus grande quantité de données signifie de meilleurs produits.

En limitant l'acquisition et l'utilisation des données, la réglementation sur la protection de la vie privée entrave l'innovation induite par l'IA. Dans les pays où cette réglementation est assez stricte, les entreprises se sont efforcées d'utiliser les données de manière innovante et productive. Dans ceux où elle est plutôt souple, les entreprises ont pu concevoir des technologies de plate-forme remarquables comportant de multiples applications, générant chacune des données susceptibles d'améliorer le pouvoir prédictif de toutes les applications sur la plate-forme. Par exemple, Tencent expérimente un système de notation du crédit qui utilise notamment des données sur les achats des individus, leur comportement de jeu et leurs

contacts sur les réseaux sociaux pour établir une cote de crédit. Cette notation serait probablement contraire aux lois antidiscrimination des États-Unis et aux règles de transparence de l'UE (Règlement général sur la protection des données, RGPD). Ce n'est que l'un des nombreux exemples de la façon dont les produits basés sur l'IA offerts dans un pays peuvent enfreindre les lois d'un autre pays.

Cela soulève plusieurs problèmes pour l'OMC. En effet, l'OMC peut être appelée à se prononcer sur la question de savoir si les réglementations nationales constituent une protection déguisée. Par exemple, l'exigence de « transparence des algorithmes » qui empêche les véhicules autonomes étrangers d'opérer sur le marché intérieur sont elles une forme de protection déguisée ou un droit légitime des citoyens qui pourraient être blessés dans un accident avec un véhicule autonome ?

Cet exemple montre que l'OMC pourrait être amenée à élargir son rôle en encourageant la coopération dans le domaine de la réglementation. La réglementation intérieure concernant l'intelligence artificielle peut conduire à un nivellement réglementaire par le bas, comme on l'a fait valoir dans des domaines tels que la politique environnementale et la politique du travail. Les accords commerciaux ont peut-être un rôle à jouer en encourageant la coopération pour établir des normes minimales de protection de la vie privée.

En résumé, l'IA générera des produits et des services transformatifs qui modifieront la structure du commerce mondial. Il est donc essentiel de comprendre comment les politiques réglementaires et industrielles appliquées à l'intérieur des frontières influenceront sur l'avantage comparatif dans le domaine des produits basés sur l'IA.